

Le vendredi 11 février 2011.

Motion des élus du personnel enseignant et des parents d'élèves du Collège C Claudel de V d'Ascq.

Nous avons pris connaissance lors de la commission permanente du vendredi 4 février 2011 de la dotation globale horaire prévue pour notre collège au titre de l'année 2011-2012.

Celle-ci prévoit pour un nombre de divisions identique à celui de l'an dernier (16 divisions) une dotation globale de 517.5 heures répartie en 487.5 heures poste et 30 HSA

Cette dotation, en baisse depuis plusieurs années (et, pour l'année prochaine en baisse de 3h.90 )se traduira inévitablement par une dégradation des conditions de travail et d'étude pour les personnels et les élèves et ne permettra plus le dédoublement pour l'enseignement des sciences physiques par exemple. Le dispositif particulier mis en place cette année avec l'établissement Marc Sautelet est lui aussi compromis.

Cette dotation à la baisse aura également pour effet non seulement de pérenniser la situation de plusieurs de nos collègues qui sont en service partagé sur deux ou trois établissements mais risque d'entraîner pour trois nouveaux collègues des compléments de service à donner dans d'autres établissements. Cette situation remet en question la continuité pédagogique pourtant si nécessaire à la qualité de l'enseignement.

Alors que le nombre d'élèves attendus au collège est en augmentation, alors que les effectifs par classe augmentent, alors que le périmètre des missions des enseignants ne cesse de s'élargir (livret de compétences, histoire des arts, sorties culturelles, voyages,...), la diminution de la dotation compromet les projets pédagogiques mis en place dans notre établissement et cela, au détriment d'élèves qui, même si la situation socio-professionnelle de leurs familles ne permet pas de situer le collège parmi les établissements relevant de l'éducation prioritaire, relèvent essentiellement de milieux populaires .

Nous dénonçons une fois de plus la seule logique comptable qui aboutit à la suppression de moyens pourtant indispensables pour un service public d'éducation de qualité et demandons une dotation qui permette des conditions de travail satisfaisantes.

Les élus du personnel enseignant et des parents d'élèves, inquiets devant une situation qui, ne cesse de se dégrader, décident, en signe de protestation de boycotter le Conseil d'administration de ce soir .

Villeneuve d'Ascq le vendredi 11 février 2011

Les élus du personnel enseignant et des parents d'élèves.